



Contrat Gardiennage : Chats ☐ Petits animaux/NAC ☐ oiseaux ☐

Type/Race : _____

Couleurs : _____ Age : _____ Sexe : _____

☐ **CONTRAT ANNUEL** – ☐ **MANDAT TEMPORAIRE** de : _____ à : _____

Nom de l'animal		N° puce :	
-----------------	--	-----------	--

Nom		Prénom	
-----	--	--------	--

Adresse			
---------	--	--	--

Code postale/Ville			
--------------------	--	--	--

Téléphone			
-----------	--	--	--

E-mail			
--------	--	--	--

Vétérinaire habituel			
----------------------	--	--	--

Journée du :	☐ SUR DEMANDE (Contrat annuel, pour vos demandes à venir cochez sur demande)		
--------------	--	--	--

Absence	Du :		Au :	
---------	------	--	------	--

Les prestations suivantes sont comprises :

- Nettoyage litière
- Nettoyage gamelles
- Repas (croquettes et/ou nourriture humide)
- Jeux (sauf service mini)
- Séance de câlins (sauf service mini)
- Temps sur place : de 30 à 45 minutes en fonction des besoins de l'animal ou des animaux. (Sauf service mini)
- Évacuation des déchets.

Les prestations suivantes sont sur demande :

- Brossage du chat/lapin
- Administration de médicaments
- Nettoyage complet de la litière (tout animal)

Je souhaite les prestations suivantes :

☐ Médicaments	☐ Matin	☐ Midi	☐ Soir
-----------------------------------	-----------------------------	----------------------------	----------------------------

Bureau :

Val'nimaux
Aurélie Renfer
Rue des Moulins 12
1347 Le Sentier

Magasin :

Val'nimaux
Place de la Liberté 1
1337 Vallorbe

Téléphone : 079/591.57.69
E-Mail : info@valnimaux.ch
www.valnimaux.ch

☐ Nettoyage complet de la litière* *Sauf Service Mini	☐ Brossage chat/lapin*	☐ Chat d'intérieur uniquement	☐ Chat autorisé à sortir.
Merci de préciser les quantités par jour			
☐ Croquettes à volontés.	☐ Nourriture humide quantité/jour ☐ Sachet/ repas matin : _____ ☐ Sachet/ repas midi : _____ ☐ Sachet/repas soir : _____	☐ Pâté quantité/jour ☐ Pâté/ repas matin : _____ ☐ Pâté/ repas midi : _____ ☐ Pâté/repas soir : _____	
☐ Autre alimentation, préciser : _____ _____		☐ Foin ☐ Légumes/fruit	☐ Graines ☐ Insectes vivants
☐ 1 passage/jour	☐ Heure indifférente	☐ Heure : _____	Les heures sont un idéal, nous ferons notre maximum pour le respecter dans la mesure du possible. Nous nous réservons la possibilité de modifier les horaires.
☐ 2 passages/jour	☐ Heure indifférente	☐ Heure : _____	
☐ __ passages/jours	☐ Heure indifférente	☐ Heure : _____	
Autres :			
Est-ce que votre animal a été malade dernièrement ?	☐ OUI	☐ NON	
Préciser :			
En cas de prise en charge par un vétérinaire :			
☐ Je désire en être averti dans tous les cas			
☐ Je ne désire pas être dérangé si le problème est sous contrôle			
J'autorise Val'nimaux à prendre et utiliser des photos de mon animal			
☐ Oui		☐ NON (uniquement sur notre téléphone via WhatsApp ou Telegram)	



PRIX TTC : (Cochez ce qui peut correspondre à vos besoins actuels et vos futurs besoins, contrat annuel, tarifs à titre d'informations.)

☐ Ouverture au chat 5.- CHF (Premier passage pour ouvrir l'accès au chat (sans chatière) ; prestation et récupération lors du second passage.)	
☐ Service Mini – 18.- CHF / 15min Zone 1*	☐ 1 passage - 25.- CHF Zone 1*
☐ Forfait 7 passages 1x/jour 147.- CHF Zone 1*	☐ Forfait 14 passages 1x/jour 259.- CHF Zone 1*
☐ 2 passages par jour - 40.- CHF Zone 1*	☐ Forfait 14 passages - 2x/jour 238.- CHF Zone 1*
☐ Forfait 28 passages - 2x/jour 448.- CHF Zone 1*	☐ 5.- CHF supplémentaire par animal à partir du quatrième
☐ Demande de devis. (Plus de 2 passages par jours, plus de 3 chats ou autre demande).	

*Zone 1 = Vallée de Joux

La personne qui confie l'animal décharge Val'nimaux de toutes responsabilités en cas de maladie ou de blessure ou de perte de l'animal également dans le cas où l'accès à la sortie extérieur est libre. Elle autorise Val'nimaux à confier l'animal à un vétérinaire si nécessaire et prend en charge les frais de soins qui lui seront facturés. Si le propriétaire n'est pas atteignable, le vétérinaire prendra les décisions nécessaires pour le bien-être et la dignité de l'animal.

Val'nimaux ne peut être tenu responsable d'un problème déjà existant ou latent, merci de ne rien cacher des problèmes de santé nécessitant une attention particulière.

Le/s médicament/s administré/s par Val'nimaux sont uniquement ceux transmis par le propriétaire et sous la responsabilité du propriétaire de l'animal.

Lors d'une demande pour un gardiennage je dois transmettre les informations suivantes : (case sur demande cochée)

- Date du gardiennage ainsi que le nombre de passage désiré.
- Durée de l'absence.
- Toutes modifications sur la santé ou le comportement de mon animal/mes animaux.

Le présent contrat à une durée de validité d'une année et se renouvelle tacitement, sous réserve de modification (y compris des tarifs) ou d'annulation de l'une des parties. En cas de non-paiement des factures, Val'nimaux se réserve le droit de ne plus honorer le présent contrat et d'annuler celui-ci sans délai. Il autorise les propriétaires de l'animal à nous commander des gardiennages de manière simplifiée par e-mail, sms ou WhatsApp. Les propriétaires de l'animal s'engagent à respecter le présent contrat et de transmettre toutes informations demandées ainsi que celles qu'ils estiment nécessaires.

Remarques :

Par sa signature la personne qui confie l'animal, confirme que toutes les données susmentionnées sont exactes et accepte ce qui se trouve sur ce document.

Le For juridique est à Yverdon-les-Bains.

☐ CASH

☐ SUR FACTURE
PAIEMENT SOUS 15 JOURS.

LIEU : DATE :	Signature du propriétaire :
--------------------------------	-----------------------------